

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 07 Juillet 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 15

DATE DE LA CONVOCAATION : 1 ^{er} Juillet 2022

L'an deux mil vingt deux et le sept juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Étaient présents : NELIAS Agnès, BARNOUD Frédérique, DEJOUR Valérie, DAVIRON RADIX Jocelyne, RULLIAT Christian, RECOLLON Chantal, FOURDIN Fabrice, CAFFIER Fabien, CHABRAN Fanny, L'HOPITAL Guy, BELTRAN Yves, BLUM Virginie, DURAND Pierre.

Étaient absents : AIGLON Olivier (pouvoir à CAFFIER Fabien), GLEREAN Thibault (pouvoir à BARNOUD Frédérique)

Secrétaire de séance : BLUM Virginie

D/2022-054

Objet de la délibération : Modification de la composition de la commission d'Appels d'offres-Adjudications-Maîtrise d'œuvre

Madame la Maire rappelle que par délibération du 3 novembre 2020, suite au renouvellement du Conseil Municipal, il avait été procédé à l'élection des membres de la Commission Appels d'offres-adjudications-maîtrise d'œuvre.

Conformément à l'article 22 du Code des marchés Publics, le Conseil Municipal a désigné 3 titulaires et 3 suppléants à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sur la même liste, sans panachage, ni vote préférentiel, Madame la Maire étant de droit la Présidente de cette commission.

Compte tenu de la démission de M. LIOT Julien, il convient de désigner son représentant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne la liste suivante, par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

Titulaires :

DEJOUR Valérie
BLUM Virginie
RULLIAT Christian

Suppléants :

AIGLON Olivier
FOURDIN Fabrice
CAFFIER Fabien

Cette composition s'applique également à la commission MAPA, comme fixé par délibération du 3 novembre 2020.

Madame la Maire est chargée de l'exécution de la présente décision et de la signature de toute pièce afférente.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Madame la Maire,

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le :

19 JUL. 2022

Publication ou notification du :

19 JUL. 2022

Affichage du compte-rendu le :

19 JUL. 2022

